



PROGRAMME DE FORMATION FORMATION VTC

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC)

Enregistré le 09/12/2021 sous le numéro [RS5637](#) par le

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Nombre d'apprenant formés : 218 - Taux de réussite théorie : 88,2% - Taux de réussite pratique : 92,3%

[Voir toutes nos statistiques annuelles](#)

ORGANISME DE FORMATION

RAFA TRAVEL

543 rue de la Castelle – 34070 Montpellier

Siret : 91202610100010

Déclaration enregistrée sous le n° 76341175734 auprès du préfet de la Région Occitanie

Nom de la personne à contacter :

Rafa GACI – Tel : 07.48.51.69.32 – Email : rafatravel2022@gmail.com

Le programme est valable pour toutes les formules et modalités pédagogiques, avec une tarification qui varie en fonction de la formule choisie.

PUBLIC :

Tout public

PRÉREQUIS DEMANDÉS

- o Être titulaire du permis B non probatoire
- o Honorabilité : avoir un casier B2 vierge
- o Être apte physiquement pour exercer la profession auprès d'un médecin agréé par la préfecture de son département
- o Ne pas avoir fait l'objet d'un retrait ou suspension de carte professionnelle

Autre prérequis :

- o Affecté à titre principal au Transport Public Particulier de Personnes T3P
- o Susceptible de transporter de façon régulière ou occasionnelle des personnes
- o Lecture et écriture courante de la langue Française et connaissance des bases en mathématiques (compter, additionner, soustraire)
- o Posséder un ordinateur et une connexion internet suffisante



LIEU :

Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h à 17h

Session en présentiel : 543 rue de la Castelle 34080 MONTPELLIER

Session en distanciel : accessible 7j/7 et 24H/24 à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning <https://rafatravel.fr/>

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 04 13 33 39 52.

DURÉE : Entre 14h et 200h

TARIFS : (demandez un devis)

MODALITÉS ACCÈS À LA FORMATION

- Financement personnel de la formation : La formation pourra débuter immédiatement après la signature du contrat et selon session de formation en présentiel
- Financement par le Compte Personnel de Formation : un délai de 14 jours sera nécessaire avant l'entrée en formation (et/ou délai préalablement fixé par la publication de notre calendrier de notre formation)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Prendre en charge des personnes selon une réglementation spécifique à la profession de VTC
- Acquérir les connaissances nécessaires à la réussite des examens VTC
- Comprendre et acquérir le savoir nécessaire à la réussite du projet métier VTC

MODE D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire de préformation : déterminer les attentes et les besoins du participant avant le démarrage de la formation

Evaluation des compétences en début et en fin de formation

Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (quizz, exercices, travaux pratiques, entretien)

Le candidat sera évalué par des tests au format QCM / QRC.

Le candidat sera évalué par des mises en situations pratiques.

Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

VALIDATION



Attestation de fin de formation remise au participant.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle de formation équipée de tableaux / Supports électronique et pédagogique complets
Projection / Diffusion de contenus multimédia / Documentation qualité
Textes réglementaires / Véhicule de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Pédagogie inversée
- Méthode active et participative
- Méthode interrogative
- Exercice et Étude de cas
- Exercice sous formes de QCM/QRC
- Contrôles des connaissances à chaque étapes

Référent pédagogique :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.

CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION

Préparation Théorique / Admissibilité

Réglementation du transport public particulier de personnes et prévention des discriminations et des violences sexuelles et sexistes

Compétences communes (VTC – TAXI)

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes



- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré
 - Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule
 - Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours
 - Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relative à la capacité financières...
 - Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitant (dimensions, puissances, âge...) et connaître leur signalétique
 - Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle
 - Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
 - Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assuré sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande
 - Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé
 - Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur
- Prise en charge des passagers:**
- Connaître les comportements constituant des infractions à caractère sexuel et/ ou sexiste (outrage sexiste, agression sexuelle, harcèlement sexuel, viol) ;
 - Connaître les discriminations listées à [l'article 225-1 du code pénal](#) ainsi que les peines encourues ;
 - Connaître les acteurs au service de la prévention en matière de violences sexuelles et sexistes et les acteurs au service de la prévention et de la lutte contre les discriminations : identification des acteurs mobilisables, en fonction des situations rencontrées, et, le cas échéant, des bons réflexes à mobiliser.

Compétences spécifiques VTC

- Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge, ...) et connaître leurs signalétiques
- Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle

Sécurité Routière



- Savoir appliquer les règles du code de la route : signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage de sécurité, utilisation des voies dédiées
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident : protection des victimes, alerte des secours, premier secours à porter aux victimes
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route
- Connaître la réglementation du permis de conduire : permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis
- Savoir prendre en charge les passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens

Gestion

1. Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de compatibilité
 - Connaître les obligation et documents comptables
 - Connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables
 - Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité
 - Connaître les principes d'amortissement
2. Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation : EI, EIRL, EURL, SARL, SASU, SCOP...
 - Connaître les modes d'exploitation : exploitation directe, location-gérance...
3. Connaître les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales
4. Connaître les différentes formalités déclaratives
5. Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat
6. Savoir définir les différents régimes sociaux : régime général, régime social des indépendants. Comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...)

Compétences spécifiques VTC

- Savoir établir un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation
- Savoir calculer le coût de revient en formule simple : formule monôme et binôme



- Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente

Développement Commercial

- Connaître et comprendre les principes généraux du marketing : analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...
- Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC
- Savoir fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres
- Savoir mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques
- Savoir développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle : hôtels, entreprises...

Langue française

1. Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports
2. Comprendre et s'exprimer en français pour :
 - Accueillir la clientèle
 - Comprendre les demandes des clients
 - Interroger les clients sur leur confort
 - Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport
 - Prendre congé des clients

Langue Anglaise

Comprendre et s'exprimer en anglais au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence Pour les Langues, afin de :

- Accueillir la clientèle
- Comprendre les demandes des clients
- Interroger les clients sur leur confort
- Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport
- Prendre congé des clients

Préparation Pratique / Admission / Découverte Métier

A – CONDUITE ET SÉCURITÉ



A – 1 – Conduite en sécurité et respect du code de la route

- Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers : agglomérations denses, routes hors agglomération, voies rapides, autoroutes
- Respecter l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements...
- Rechercher visuellement les informations : regarder, percevoir et trier les informations sur les situations de conduite, contrôler dans les rétroviseurs, contrôle des angles morts en vision direct
- Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions : détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers
- Adapter l'allure aux circonstances : type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques
- Respecter les distances et marges de sécurité
- Respecter les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables : piétons, deux roues
- Appliquer les principes d'éco conduite

A – 2 – Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers

Utiliser de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule

- Lors des changements d'allure : utilisation des freins et de l'accélérateur
- Lors des changements de direction : maniement du volant, trajectoire
- Lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesse automatique)
- Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux : ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations...

A – 3 – Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages

- Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement
- Assurer la sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque : attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse...
- Manier correctement et précautionneusement les bagages : savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles...

B – RELATION CLIENT

B – 1 Présentation générale et attitudes du candidat



- Avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité ainsi qu'une bonne présentation générale
- Avoir des attitudes et comportements adaptés : démarche, gestes, expressions, accueil des personnes à mobilité réduite
- Être discret, courtois et respectueux du client

B – 2 Accueil et comportement durant le parcours et prise en congé

- Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule, de façon adaptée à l'activité
- Converser durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret ; veiller aux éléments de confort : température de l'habitacle, radio...
- Prendre congé du client lors de l'arrivée au point de destination de façon adaptée à l'activité

B – 3 Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation

Veiller au bon état et à la propreté du véhicule.

C – CONSTRUCTION DU PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE

C – 1 Elaboration et suivi du parcours

- Elaborer un parcours d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients
- Utiliser un GPS : programmation, suivi de l'itinéraire / utiliser un plan ou une carte routière
- Adapter le parcours à d'éventuelles difficultés inattendues : embouteillages, travaux...

Compétences spécifiques VTC

Préparer un parcours en fonction de la commande des clients.

C – 2 Délivrance d'informations touristiques et pratiques

- Délivrer des informations de base sur les sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux...)
- Donner des informations sur les principaux éléments du patrimoine naturel et historique local et national
- Savoir comment fournir des informations sur les restaurants, hôtels, magasins, services, en fonction des attentes du client

C – 3 Compréhension et expression en langue anglaise (niveau A2)

- Comprendre une demande relative au transport exprimée en anglais par le client : temps de trajet, point de dépose...
- S'exprimer en anglais pour apporter une réponse simple à la demande du client



- Savoir s'exprimer au téléphone en anglais pour confirmer une réservation ou apporter des informations complémentaires.

D – FACTURATION ET PAIEMENT

Établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement.

- Calculer le prix de la course / de la mission
- Etablir les documents : facture
- Encaisser le paiement notamment avec un terminal de paiement électronique

Compétences spécifiques VTC

- Etablir un devis en réponse à une commande, préalablement à la réalisation d'une mission
- Établir une facturation

Référentiel de compétences VTC